



Antonypole



Ordre du jour

Introduction

1.

Un quartier mixte à vivre

2.

Les mobilités

3.

Projet « Inventons la Métropole »

4.

Les équipements publics

5.

Les modalités de la concertation

Questions - Réponses

Horizon 2030, la ville en mutation



Un accélérateur de mobilité



- **5 min** d'Orly
- **3 min** de la gare TGV de Massy
- **8 min** des Grandes écoles du plateau de Saclay
- **20 min** de Paris

Un accélérateur de mobilité

- **2024-2025**
Aménagement
et équipement
de la gare
- **2025-2027**
Essai et marches
à blanc avant
la mise en service
- **1^{er} octobre
2027**
Ouverture
de la gare



Enfouissement des lignes à haute tension

Calendrier

Mi 2025 - 2028

Coût du projet

53 Millions d'€

Subventions obtenues

25 Millions d'€

Coût pour la Ville

28 Millions d'€





1. Un quartier mixte à vivre



Forêt de Verrières

Parc de la Noisette

Parc Heller

Coulée verte

RER B
Gare les Bacconnets

RER B/C
Gare Massy verrières

Parc de la Blanchette

Parc de la Tuilerie

Parc George Brassens

RER B
Gare d'Antony

RER C
Gare de chemin d'Antony

Parc de Montjean

RER B
Gare Fontaine Michalon

Bois de l'Aurore

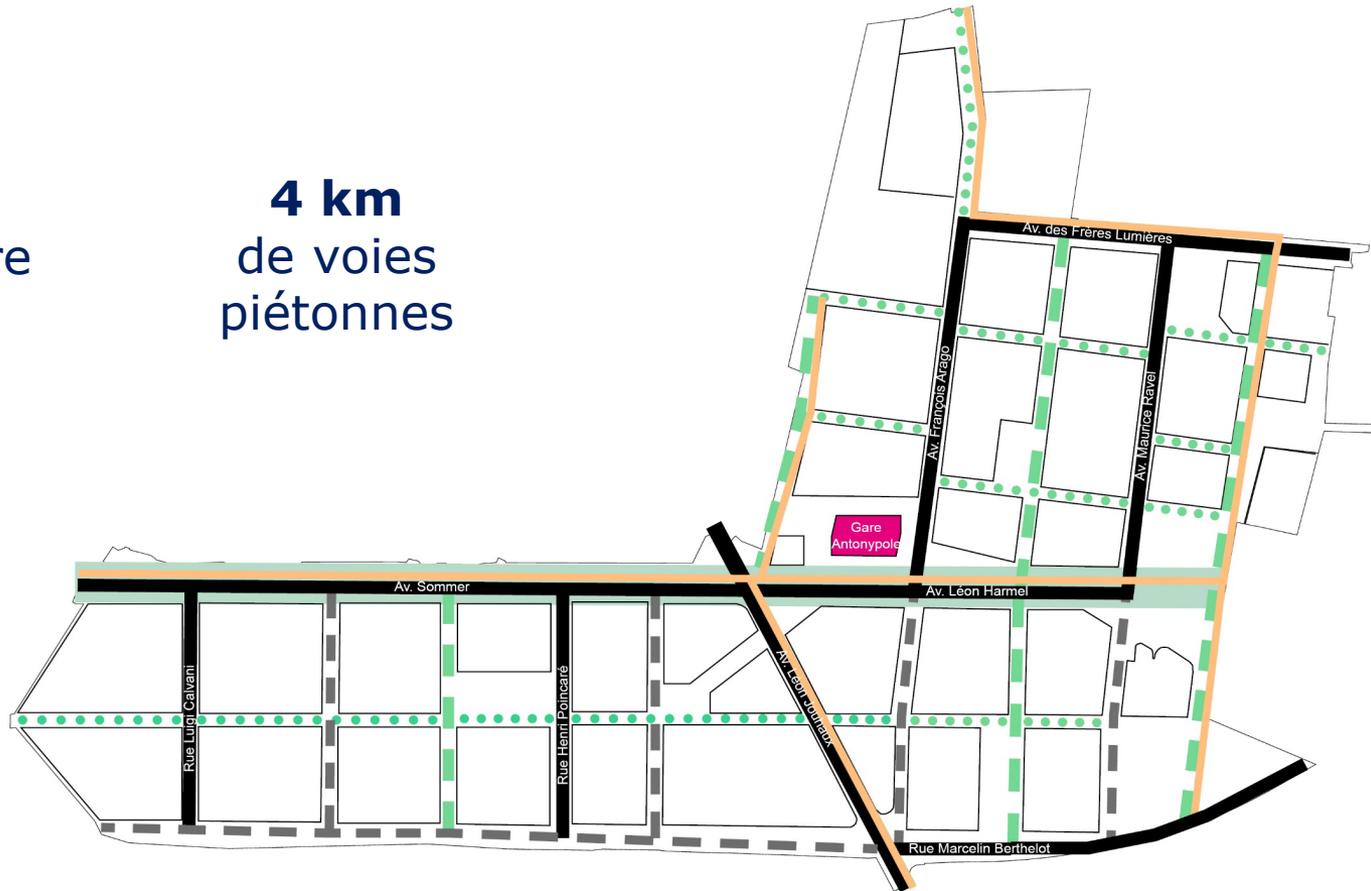
Gare Antypole

Orly

La définition d'une trame structurante

2,6 km
d'itinéraire
vélo

4 km
de voies
piétonnes



Le maillage existant

— Les rues existantes

Le maillage projeté

— Les pistes cyclables

- - Les rues projetées

■ Le grand mail planté

- - Les laniers paysagères

..... Les venelles habitantes

Un cadre de vie paysager

+ 27%

de surface perméable
dans l'espace public

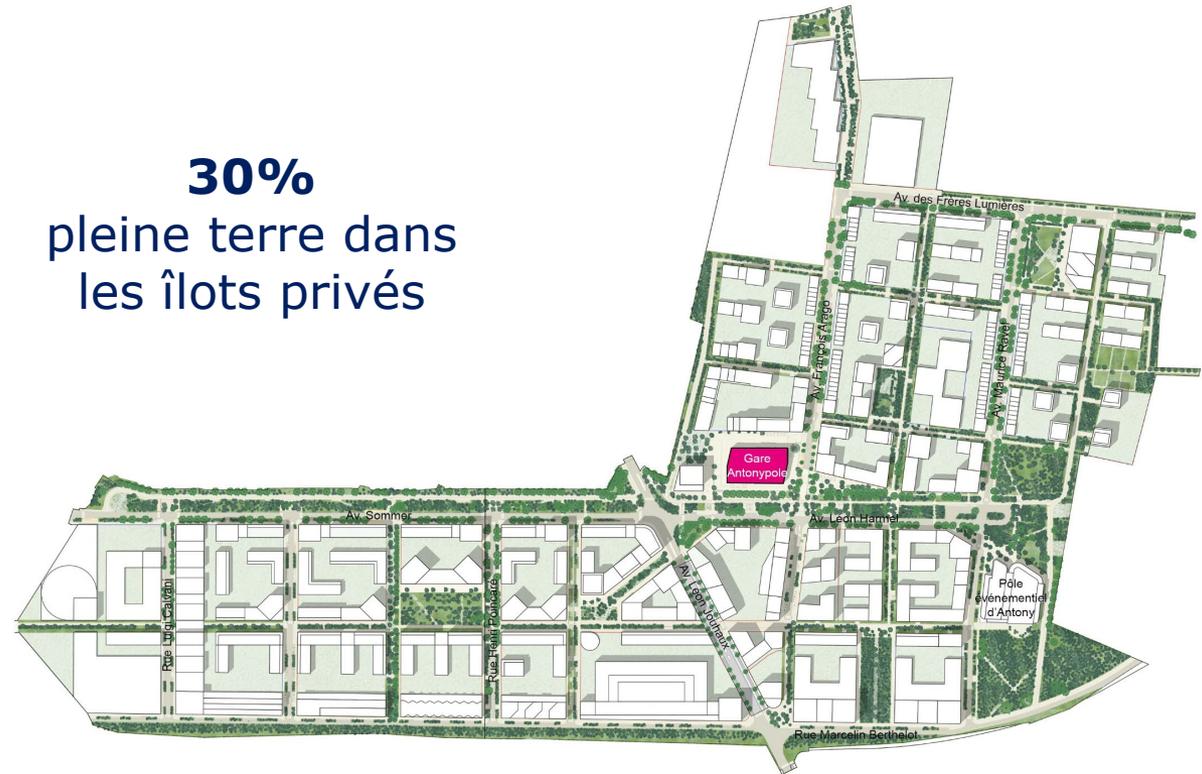
30%

pleine terre dans
les îlots privés

+ 5 300

nouveaux arbres plantés
(hors forêts urbaines)

*Objectif : conserver
un maximum d'arbres existants*



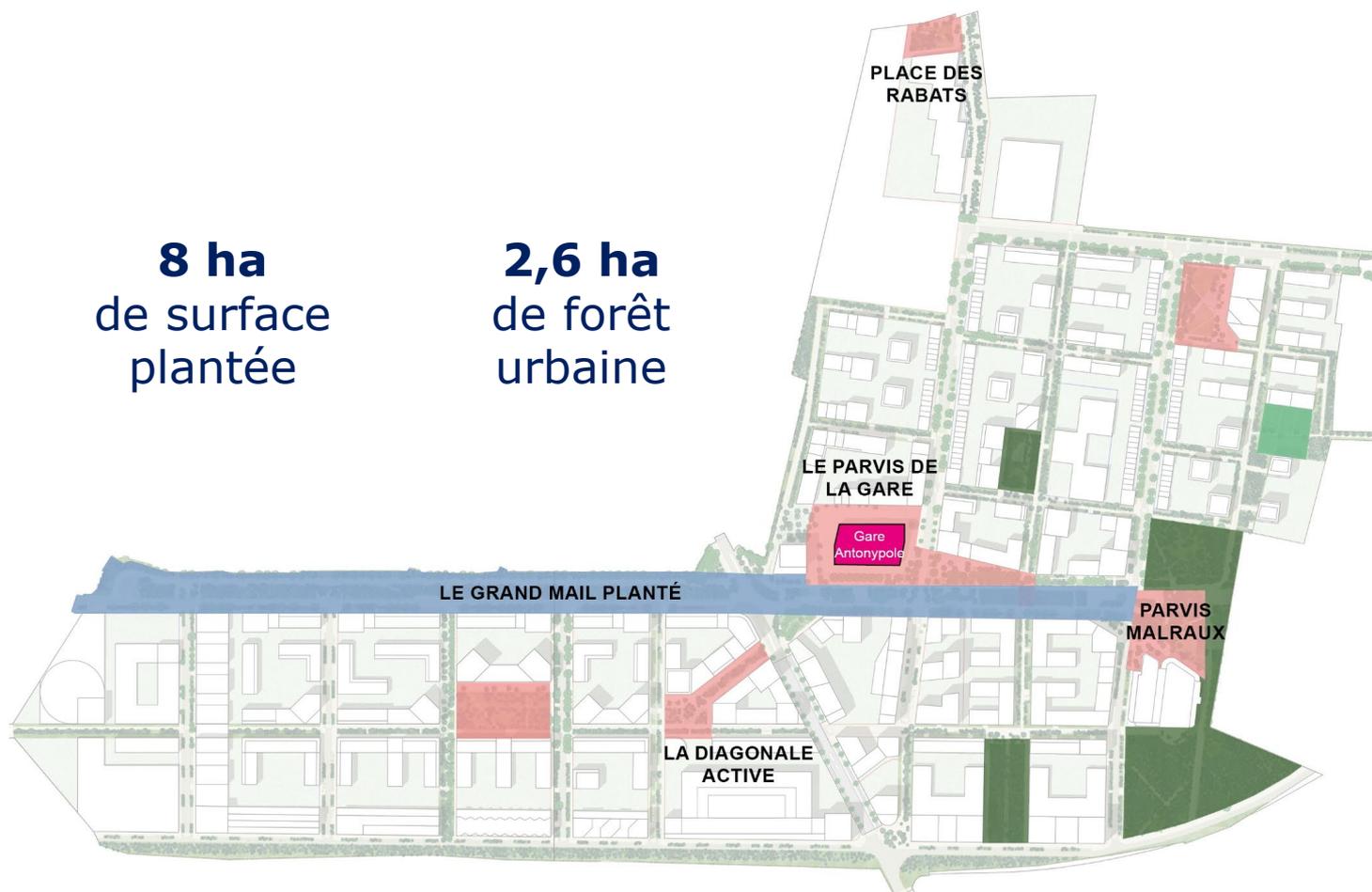
- Assurer une **gestion vertueuse des eaux de pluie** (zéro rejet dans les eaux pluviales)
- Favoriser les **déplacements en modes doux** et paysagés
- Un quartier exemplaire au regard des **dernières normes environnementales**
- Développer les recours aux **énergies renouvelables**

LES ESPACES PUBLICS MAJEURS

20,8 ha
d'espace
public créé

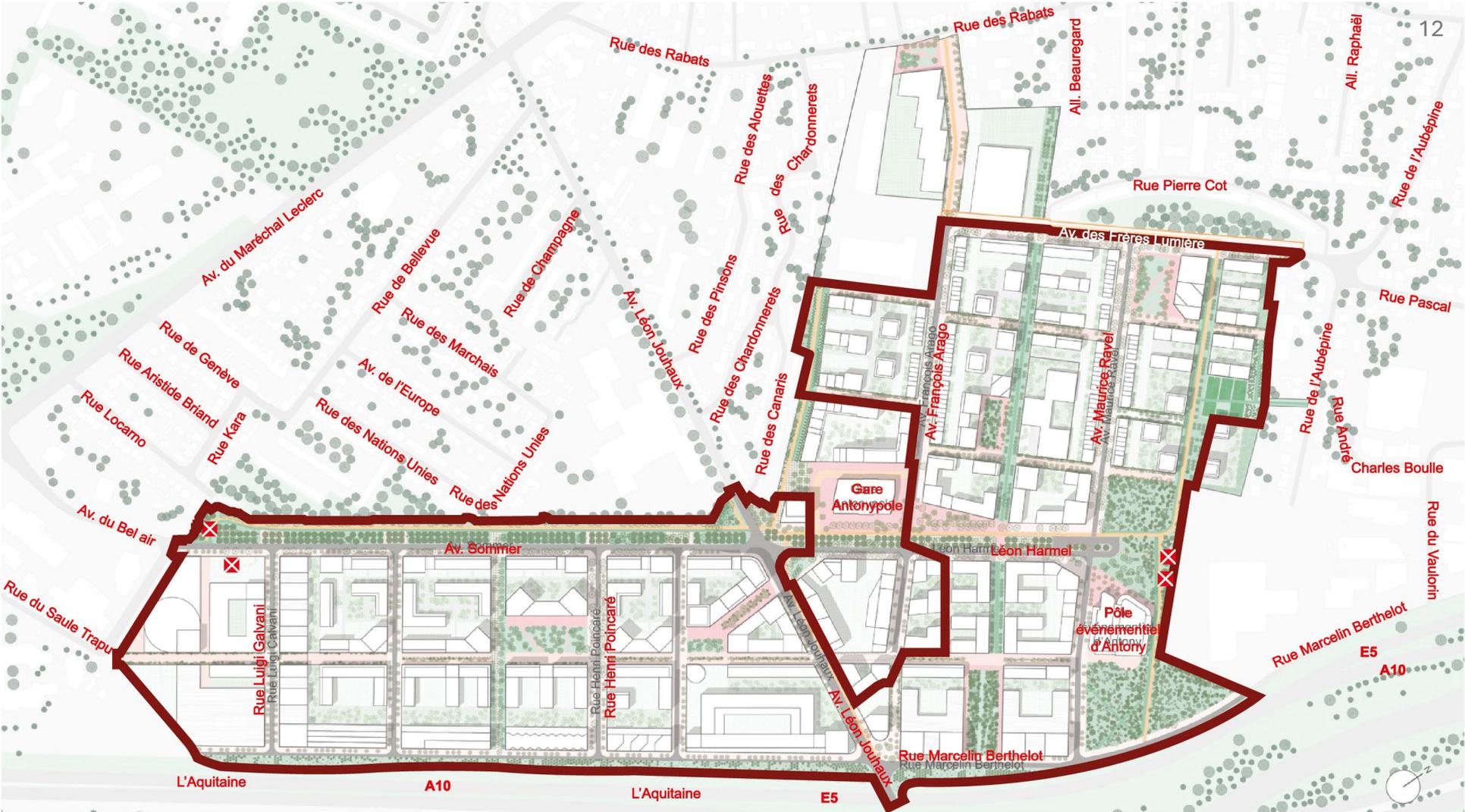
8 ha
de surface
plantée

2,6 ha
de forêt
urbaine



■ Les places, parvis et placettes
■ Le grand mail planté

■ Le jardin partagé
■ Les forêts urbaines



I'AUC - BAU+ - Michel Desvigne paysage

PLAN GUIDE

- Espace vert public
- Jardin privé
- Bâti
- Arbres existants
- Nouveaux arbres
- Espace minéral public
- Espace minéral privé
- Continuité piétonne
- Piste cyclable
- Périmètre du futur quartier
- Périmètre ZAC
- Enfouissement THT
- Pylône

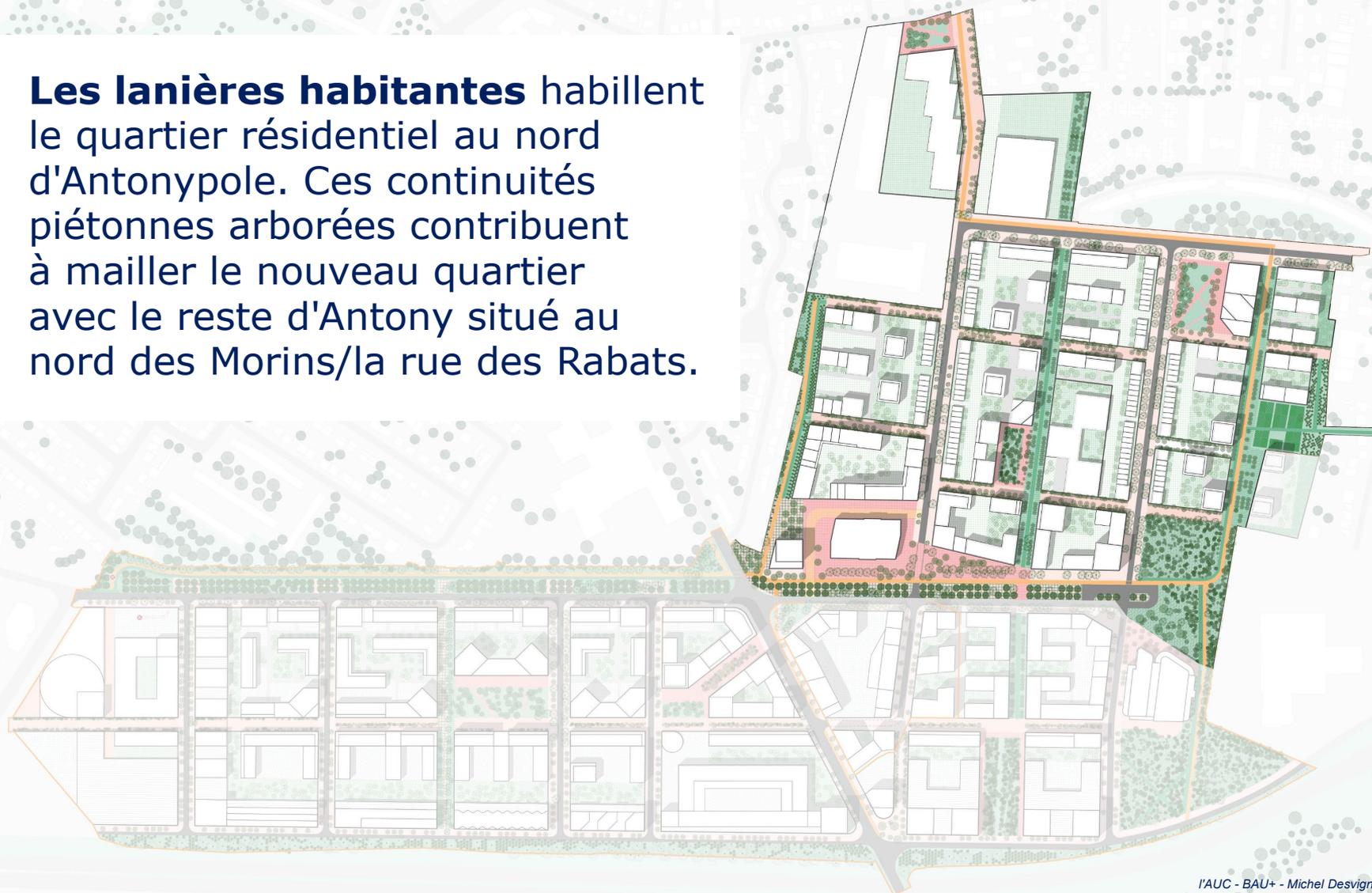
POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE AVEC LA VILLE

- Logements
- Commerces / services
- Activités
- Bureaux
- Équipements
- Périmètre de la ZAC



Les 4 couches constitutives du quartier

Les lanières habitantes habillent le quartier résidentiel au nord d'Antony. Ces continuités piétonnes arborées contribuent à mailler le nouveau quartier avec le reste d'Antony situé au nord des Morins/la rue des Rabats.

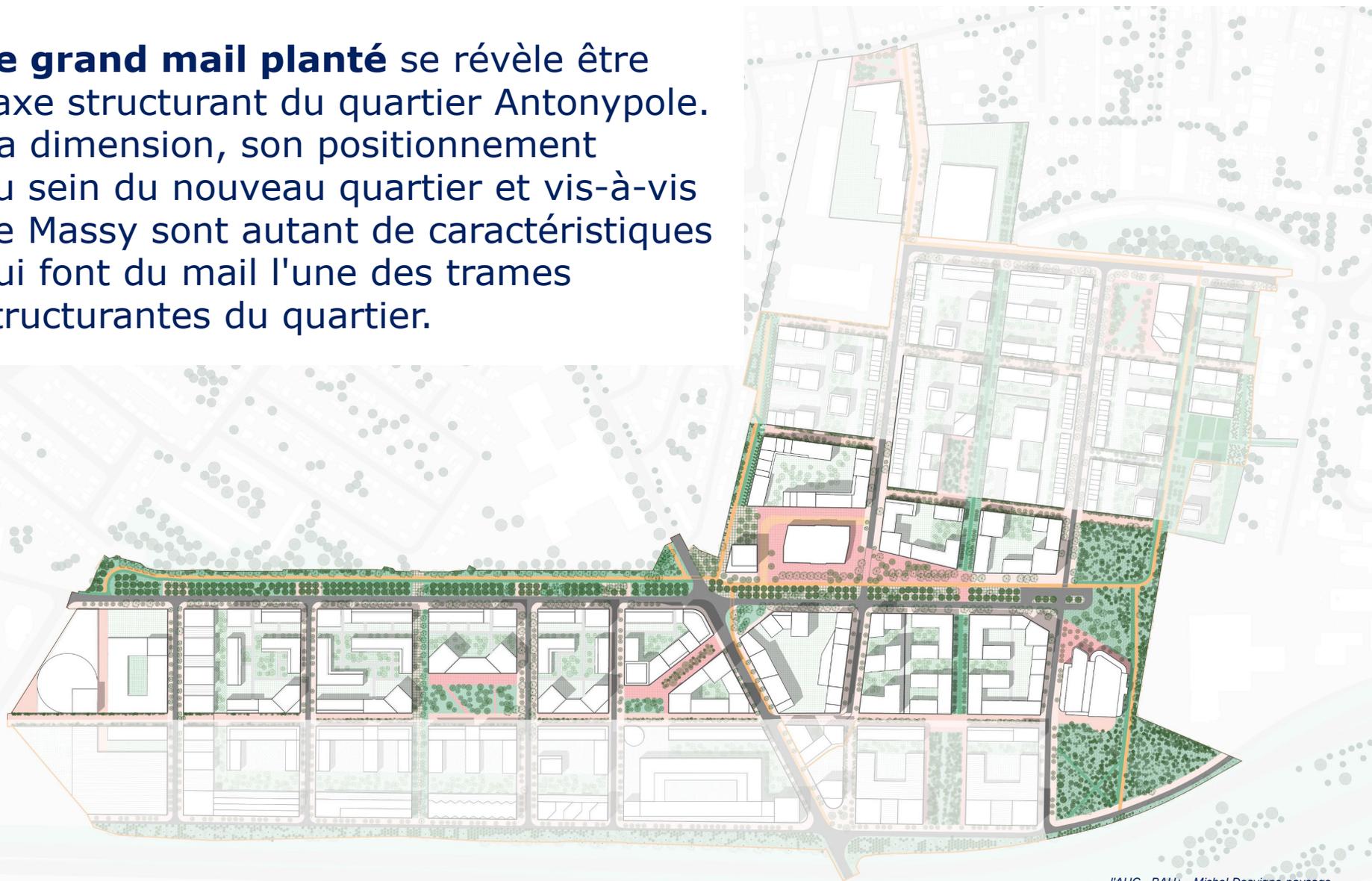




Vue depuis l'avenue Maurice Ravel

Les 4 couches constitutives du quartier

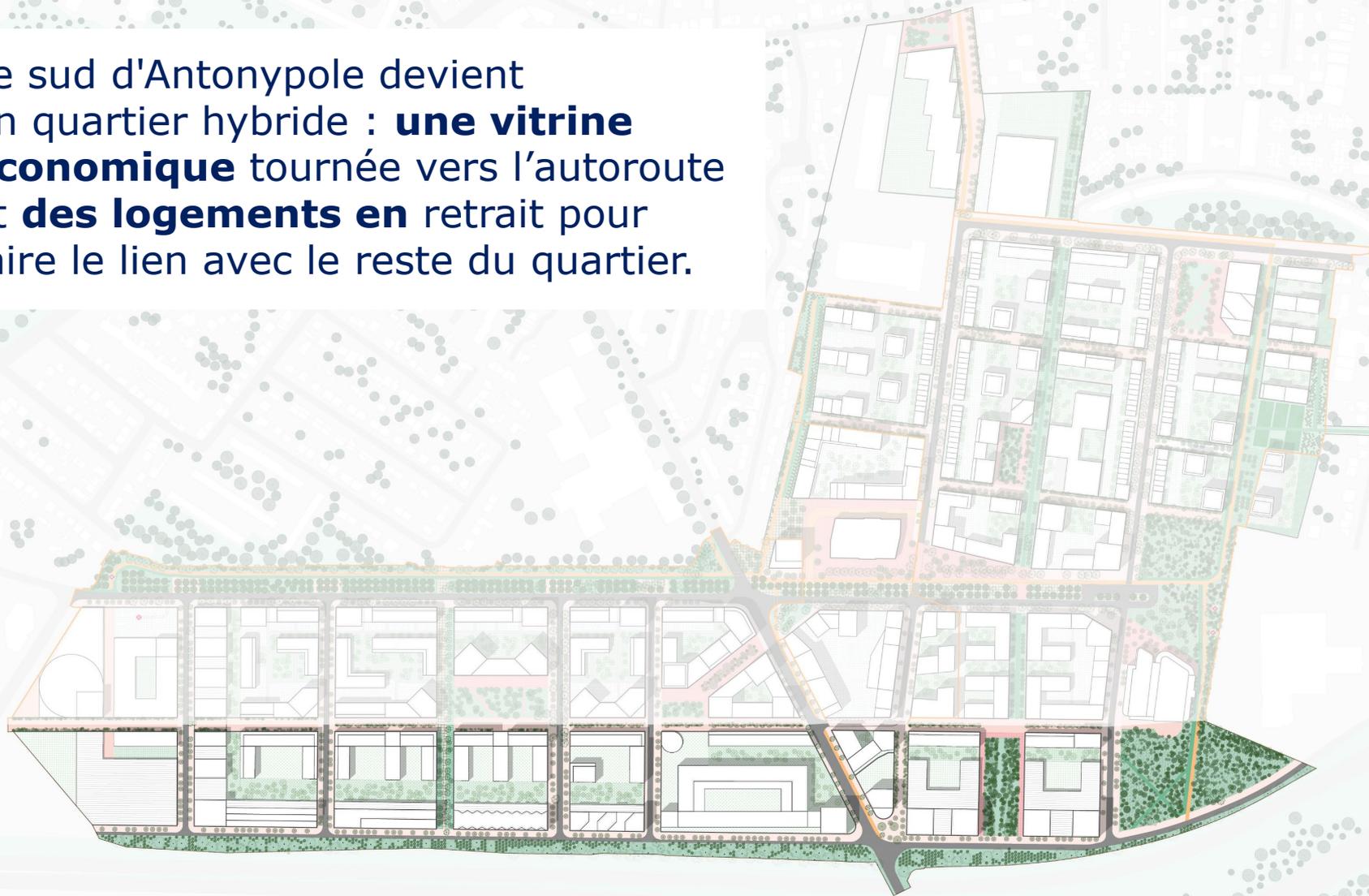
Le grand mail planté se révèle être l'axe structurant du quartier Antonypole. Sa dimension, son positionnement au sein du nouveau quartier et vis-à-vis de Massy sont autant de caractéristiques qui font du mail l'une des trames structurantes du quartier.





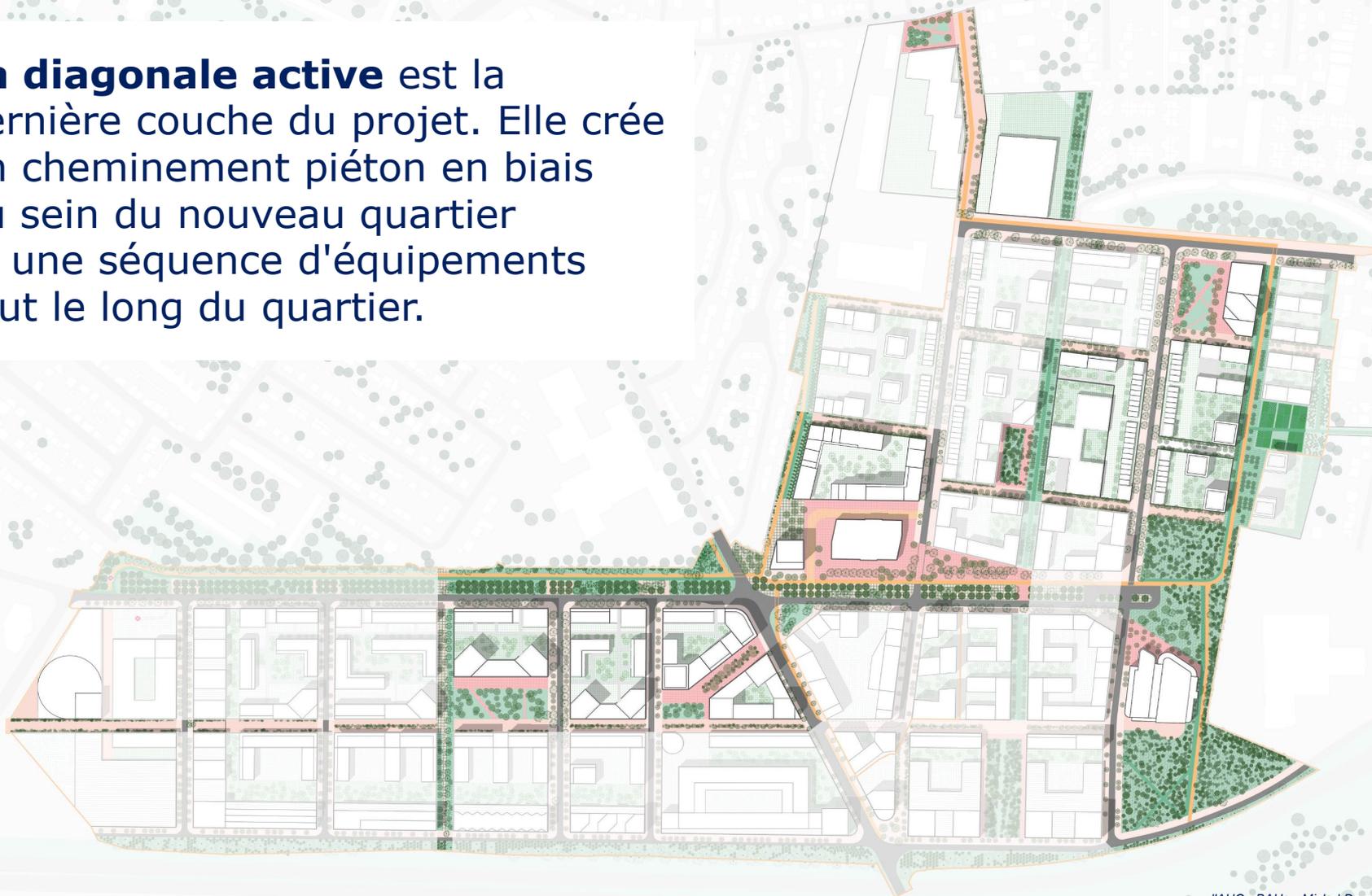
Les 4 couches constitutives du quartier

Le sud d'Antonyville devient un quartier hybride : **une vitrine économique** tournée vers l'autoroute et **des logements en retrait** pour faire le lien avec le reste du quartier.



Les 4 couches constitutives du quartier

La diagonale active est la dernière couche du projet. Elle crée un cheminement piéton en biais au sein du nouveau quartier et une séquence d'équipements tout le long du quartier.





Vue de la place sud

UN ÉPANNELAGE MAÎTRISÉ



Un quartier habitant, vert et apaisé



- Logements
- Commerces
- Équipements

1

Des maisons
mitoyennes avec
jardin s'intégrant
au tissu existant



Zanderoff Architects, Berlin

2

Des macro-
îlots paysagers
entièrement
piétons



MARS Architectes, Paris

3

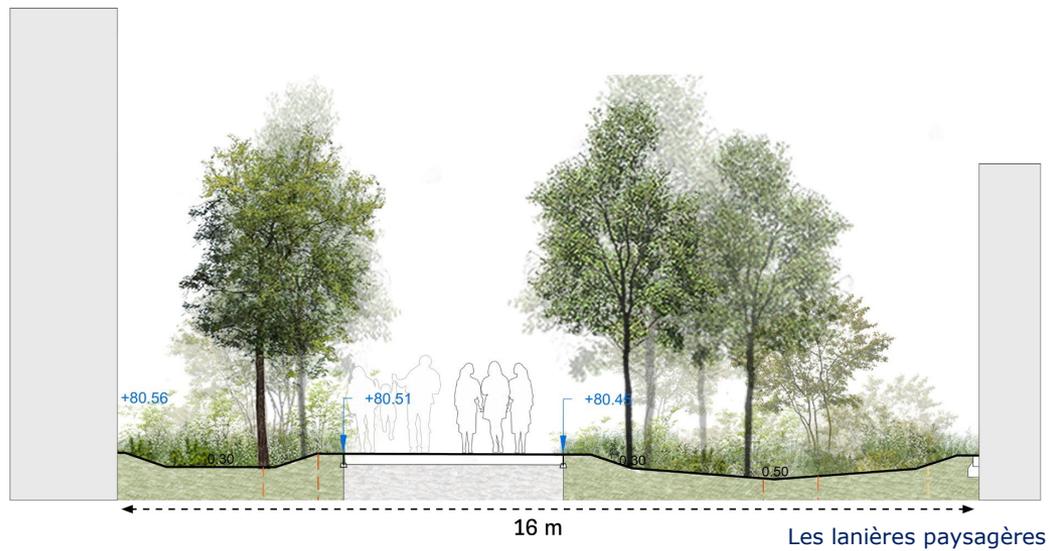
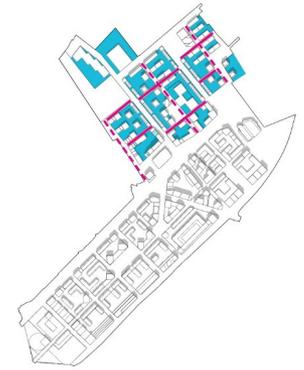
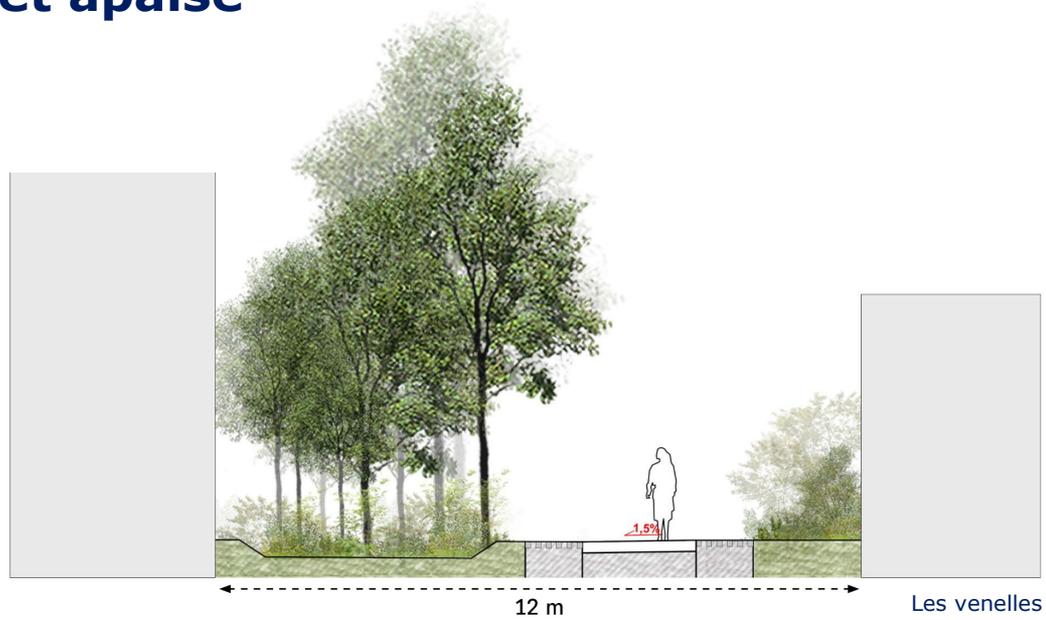
Des équipements
de quartier



l'AUC, Les grouis, Nanterre



Un quartier habitant, vert et apaisé



Un quartier hybride et métropolitain



- Logements
- Commerces
- Commerces et services en pied d'immeuble

1

Des espaces publics généreux et confortables



Vogl Landscape, Campus Novatis, Bâle

2

Des cœurs d'îlots apaisés



Armand Nouvet, résidence étudiante, Nantes

3

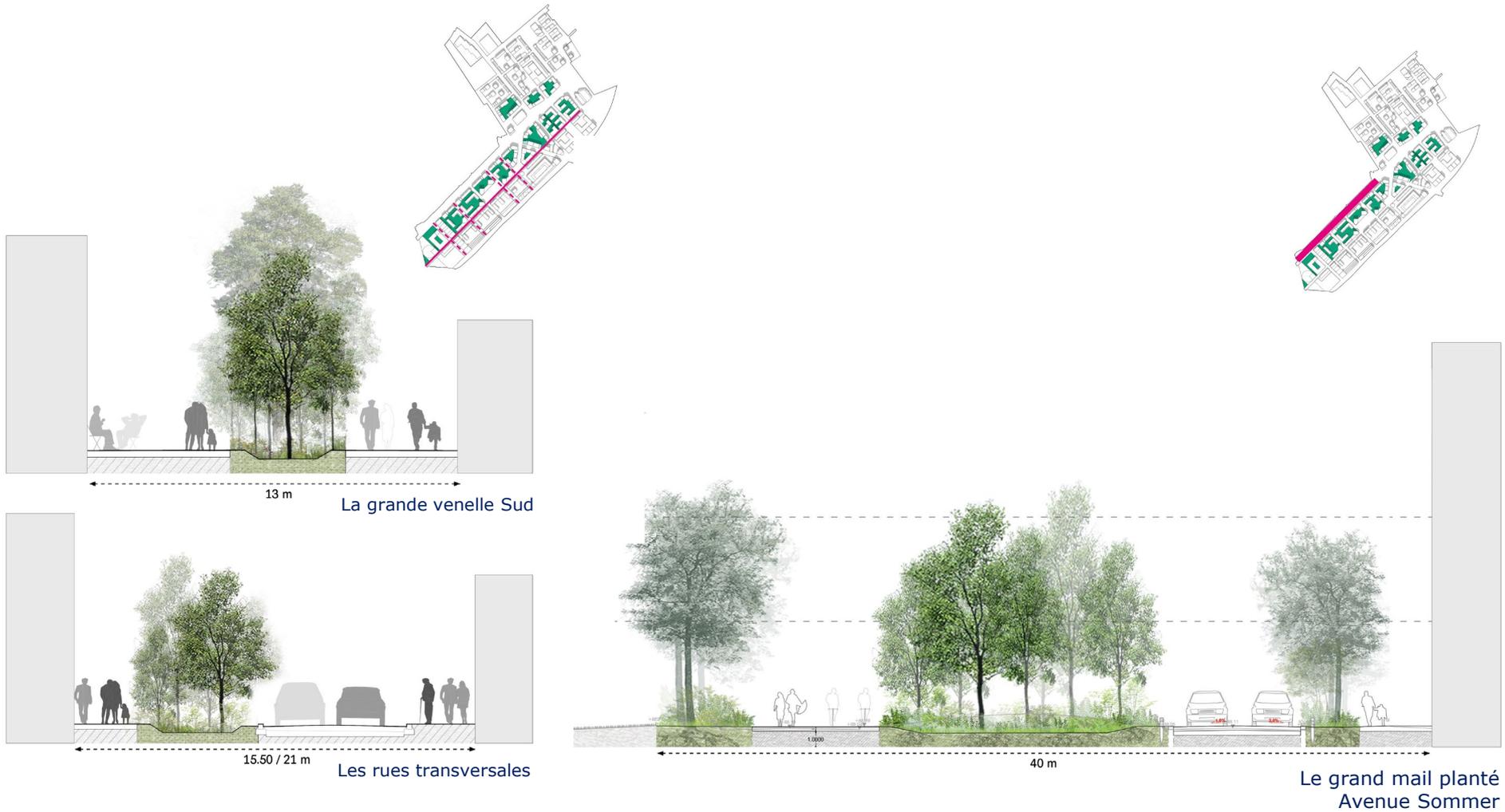
Des socles actifs (commerces et services en pied d'immeuble)



FAUC, Chapelle International, Dimitri Djuric



Un quartier hybride et métropolitain



Un quartier hybride et économique



- Logements
- Bureaux
- Commerces et services en pied d'immeuble
- Commerces
- Activités

1

Un quartier économique et productif



FAUC, TANGRAM, Triangle école-évangile, Paris

2

Une vitrine le long de l'autoroute et une interface avec le quartier résidentiel



Wei Arets Architects, Schwäbisch Media, Allemagne

3

Concilier habitat, production et économie



MVRDV, University of Technology, Pays-Bas



2. Mobilités

ACCÉDER À LA GARE

Lignes de bus

L197 N→S

Porte d'Orléans → Massy

✦ AUBÉPINE

L297 *Vers Sud*

Antony RER → Longjumeau

✦ RABATS / PASCAL

L319 E→O

Massy-Palaiseau → Rungis

✦ JOUHAUX

L401 (ex-Paladin 1)

Antony → Wissous

✦ GARE

L402 (ex-Paladin 2)

Antony → Massy

✦ RABATS / AUBÉPINE

Véhicules individuels

A10

RD920

A6

Projet
d'un nouveau
diffuseur (accès
direct à l'A6
depuis Wissous)

ACCÉDER À LA GARE

**Abris à vélos situé près
de la **piste cyclable**
le long des avenues
Léon Harmel et Sommer**

- Abris à vélos sécurisés
*80 places dont 5%
de vélos cargos*
- Arceaux vélos abrités
104 places



MOBILITÉS DOUCES

En parallèle le Département des Hauts-de-Seine prévoit le réaménagement de l'avenue Léon Jouhaux

- Création d'un plateau surélevé en entrée de rue
- Mise en place d'un double sens cyclable de la RD920 jusqu'à Wissous
- Création d'une continuité cyclable avec le quartier Antonypole



3. Projet « Inventons la Métropole »











4. Équipements publics

GROUPE SCOLAIRE MAURICE RAVEL

- 18 classes
- Livraison en 2031

CRÈCHE (*HORS ZAC*)

- Livraison en 2028

ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER (*DONT ÉQUIPEMENT SPORTIF*)

- 2 200 m²
- Livraison en 2033

PARKING PUBLIC (*HORS ZAC*)

- 200 places (*50 livrées en **2030**,
150 livrées en **2032***)

CENTRE ANDRÉ MALRAUX



Vue du pôle événementiel d'Antony depuis l'avenue Léon Harmel

4882 m² - Livraison prévue en 2030

LE FUTUR QUARTIER ANTONYPOLE EN CHIFFRES

Programmation

322 254 m²
de logements créés

45 559 m²
de commerces et services créés

118 207 m²
de locaux d'activités
et de bureaux créés

24 270 m²
d'équipements créés

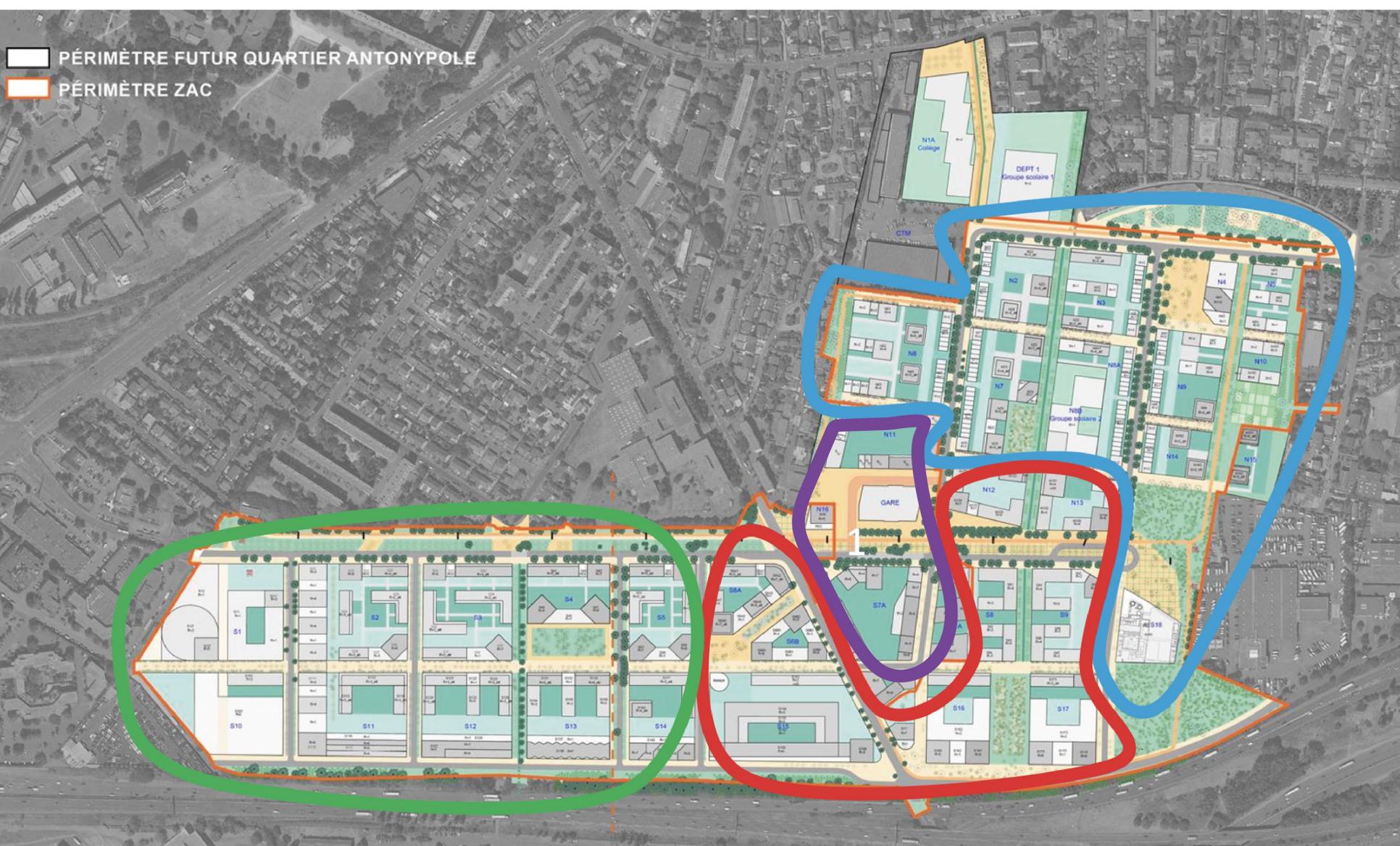
LE FUTUR QUARTIER ANTONYPOLE EN CHIFFRES

Espaces publics

20,8 ha
d'espaces publics

+ 5 300
nouveaux arbres plantés
(hors forêts urbaines)
*Objectif : conserver
un maximum d'arbres existants*

2,6 km
d'itinéraires
vélos créés



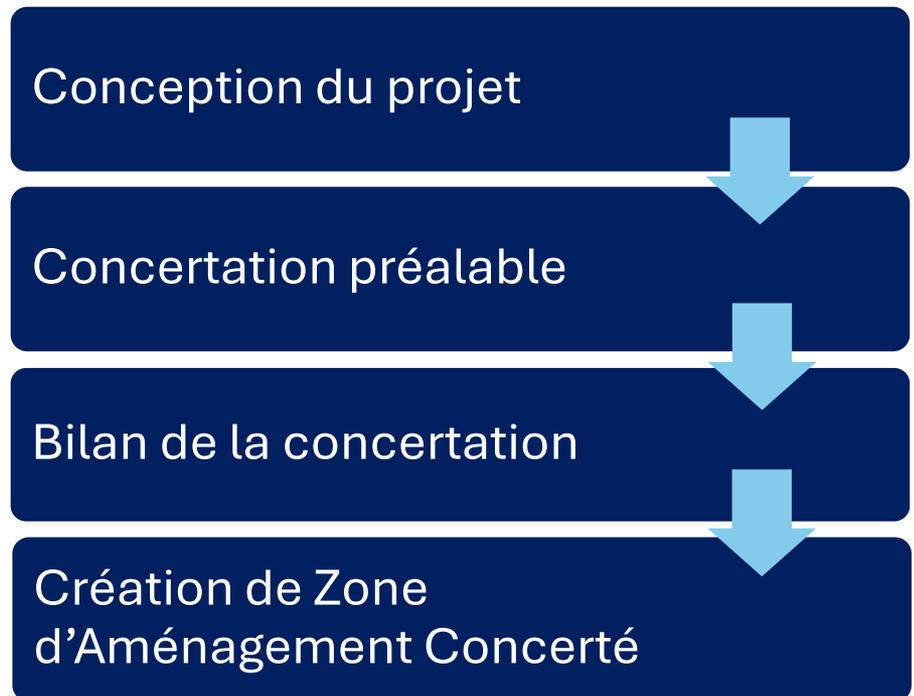
- Phase 1**
- Phase 2** **2027-2033**
- Phase 3** **2034-2039**
- Phase 4** **à partir de 2039**



5. Les modalités de concertation

PRÉSENTATION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE LA ZAC

Le projet d'Antonypole sera réalisé en utilisant une procédure réglementaire : **la Zone d'Aménagement Concerté** (ZAC), faisant l'objet d'une concertation préalable.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA ZAC

259 018 m²
de logements créés

37 614 m²
de commerces et services créés

117 225 m²
de locaux d'activités
et de bureaux créés

10 522 m²
d'équipements créés

LA CONCERTATION PRÉALABLE

Réunions publiques

- À l'échelle des riverains : réunion publique n°1, le 05 février 2025.
- À l'échelle de la ville : réunion publique n°2, le 07 février 2025.
- À l'échelle des entreprises : réunion publique n°3, le 10 février 2025.

Registres papiers et numériques

- Des **registres papiers** sont mis à disposition au service urbanisme de la Ville d'Antony et à l'accueil de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris **du 05 février au 11 mars 2025**.
- Un **registre numérique** sera mis à disposition **du 11 février au 11 mars 2025**, le lien pour y accéder sera communiqué sur les sites internet de la ville d'Antony et de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris.

Questions/Réponses